

■ **Emploi | Centre d'entreprise**

Minimum 50 %

Les centres d'entreprises ont un quota de jeunes entreprises à respecter.

Depuis 1994, les centres d'entreprises proposent des facilités aux entrepreneurs débutants en Région bruxelloise. Les huit centres bruxellois proposent des infrastructures et des services de soutien à des prix avantageux aux personnes se lançant dans l'entrepreneuriat. Les conditions de financement de ces centres ont été inscrites dans une ordonnance votée en 2009 par le Parlement bruxellois.

Pour être subsidié, la règle impose un taux de remplissage, d'au moins 50 % d'entreprises de moins de cinq ans. Le hic, c'est que trois ans plus tard le décret d'application n'a toujours pas été voté et que peu de complexes atteignent le quota requis. Il faut dire que certains centres voient cette ordonnance d'un mauvais œil. "Si nous devons nous séparer des entreprises de plus de cinq ans, nous serions confrontés à une double perte. D'une part, nous aurions un

manque à gagner avec des vides locatifs. D'autre part, certaines sociétés, peut-être pas encore assez stables après cinq ans d'activité, seraient confrontées à des loyers beaucoup plus élevés à l'extérieur. Ceci pourrait leur être fatal", explique Alain Brossé, responsable administratif et financier de M-Brussels Village à Schaerbeek. De plus, les différents centres sont confrontés à une baisse croissante de la demande, liée à la conjoncture actuelle.

Au M-Brussels Village on s'inquiète de l'application de la mesure tout en soulignant les bénéfices que les entreprises peuvent tirer de leur présence dans le centre. "Le fait d'avoir toutes ces sociétés au sein du même bâtiment permet de créer des synergies. On met les débutants en relation avec des entrepreneurs expérimentés", assure Alain Brossé. "La plupart des initiatives ont leur clientèle autour du point où elles sont implantées".

Le cabinet du ministre bruxellois de l'Emploi, Benoît Cerexhe (CDH), annonce que l'arrêté d'exécution sera mis sur la table du gouvernement avant la fin de l'année.

T.B. (St.)

■ **Bruxelles | Eglise Ste-Catherine**

Le comité ne désarme pas

Malgré l'avis de l'évêque de Bruxelles, M^{gr} Kockerols, qui paraît irréversible - LLB de mardi - les Amis de S^c-Catherine ne déposent toujours pas les armes dans leur combat contre la désacralisation de l'église. Son porte-parole Pierre Hargot l'a dit à "La Libre": "confirmés par de multiples arguments financiers, urbanistiques, sociologiques, chrétiens, nous persistons à croire que la désacralisation de l'église Sainte-Catherine serait une décision grave. Non seulement elle blesserait des générations de chrétiens et citoyens attachés à cet espace spirituel très fréquenté, mais porterait grandement atteinte à la visibilité et au rayonnement de l'Évangile au cœur de notre ville. En outre, l'opération de réaffectation et la faisabilité de la reconversion annoncée en Halle de fruits et légumes reste aléatoire (le bâtiment est classé, la mobilité pour le débarquement des marchandises difficile, etc...) et coûterait infiniment plus cher au contribuable. Quant à la solution du repli sur une petite chapelle, celle-ci ne semble pas respectueuse de la réalité des communautés qui cohabitent dans cette église (jusqu'à 1500 les jours de fête)". Et les Amis de dire leur confiance dans les hiérarchies ecclésiastique et politique "pour qu'elles discernent la pertinence de l'interpellation des bientôt 2000 signataires de la pétition et qu'elles ouvrent un débat public, serein et objectif, avant toute décision qui concerne de tout près les citoyens, chrétiens ou non".

Christian Laporte

■ **Emploi | Formation**

"Nous sommes

► Le directeur de Bruxelles-Formation craint la disparition de son institution.

► Il estime son existence indispensable.

L'existence de "Bruxelles-Formation" est-elle menacée à terme? La question est loin d'être posée aussi clairement. Mais son directeur, Michel Peffer, est tout de même inquiet. Suffisamment en tous cas pour faire une sortie dans la presse et plaider la légitimité de son organisme comme unique opérateur de formation professionnelle en région bruxelloise.

"Au niveau européen, on assiste à une remise en cause générale du service public" explique Michel Peffer à "La Libre". "Je ne dis pas que le privé n'est pas capable de faire aussi bien que le public dans certains domaines, mais je pense qu'un service public dans le secteur de la formation professionnelle est important voir fondamental".

Depuis plusieurs années, Bruxelles-Formation a, dit-il, pris les devants pour devenir un service public performant. Un progiciel de gestion intégrée a été mis en place et les formations ont été adaptées aux réalités du marché de l'emploi dans la capitale. "On a développé le plan langue, des langues ciblées métier: français, néerlandais et anglais. Nous nous étions engagés à 700 formations auprès d'Activis. Nous sommes désormais à un millier supplémentaire."

Des formations aussi dans le cadre de l'alliance Emploi-Environnement et du "New deal" développé au niveau de la région. "Nous allons prochainement développer des formations en Ecoconstruction pour lesquelles nous tablons sur quelques 150 stagiaires supplémentaires" poursuit Michel Peffer.

De nouveaux espaces, et notamment un nouveau bâtiment à Saint-Josse,



La formation professionnelle et l'accompagne

devraient être inaugurés rapidement afin de permettre la bonne mise en oeuvre de ces nouveaux projets. "Nous nous sommes montrés très pro-actifs ces derniers temps, et ça a été assez lourd pour nous. J'espère que les moyens qu'on nous a promis pour mettre en oeuvre les missions qu'on nous a demandées suivront rapidement."

Michel Peffer n'en doute pas vraiment. Sa vraie crainte se situe en réalité au niveau des conséquences des derniers accords intra-bruxellois.

Selon les termes de l'accord, on va en effet, dit-il, permettre à la Région de faire également de la formation professionnelle, même si ce sera sans met-

Pour vos réceptions de 40 à 350 personnes

www.fermedebeurieux.be

0495 41 31 42